

Le Mot du Maire

Chères Raonnaises, Cher Raonnais,

Elections législatives : Merci aux bénévoles.

Nous tenions ici à remercier les citoyens raonnais qui nous ont aidés à organiser les deux suffrages qui se sont invités dans nos agendas cet été. Leur sens civique et leur bénévolat nous ont permis de vous accueillir au mieux pour ces deux week-ends d'élections, le conseil municipal tenait à les remercier chaleureusement.

Pluies diluviennes :

L'orage du 31 juillet nous a montré que le réchauffement climatique avait déjà un impact sur les précipitations sur notre commune,; en effet, à bon nombre d'endroits, il est tombé entre 50 et 80 mm d'eau dans un temps record de 30 à 45 min. De nombreuses habitations ont été touchées par des inondations de garage, de cave, mais également de rez-de-chaussée alors que les cours d'eau sont sortis très violemment de leur lit. Nous notons également de gros dégâts sur les chemins ruraux et les chemins forestiers ou les coulées de boue et les ravinements ont été très violents. Nous avons déposé un dossier de reconnaissance communale de catastrophe naturelle qui sera instruit par les services de l'État très prochainement. Cette procédure devrait aider les habitants qui ont connu le plus de dégâts.

Entretien des cours d'eau :

Vous trouverez dans cette édition un fascicule qui clarifie vos droits et devoirs en matière d'entretien des cours d'eau, il est très important que chacun soit informé de ce qui lui incombe.

Il a été édité par la DDT (Direction départementale des Territoires) et fait donc office de référence en la matière.

Rentrée des classes :

Cette année encore notre école est préservée d'une réduction de nombre de classes. Nous nous en réjouissons, même si l'effectif de 105 élèves ne nous protège pas complètement pour les prochaines échéances. Les enfants pourront profiter d'un sol rénové dans la salle de motricité.

En effet des travaux organisés dans la salle de motricité par le club de Judo du village ont permis de changer la surface au sol composée maintenant de tatamis de grande qualité, qui auront le double avantage de servir pour le dojo Raonnais et pour les activités scolaires.

Merci aux bénévoles qui ont pris part à ces travaux.

Nous vous souhaitons une belle rentrée !

Christian Vitu et son équipe.



Quoi de Neuf !

A Raon aux Bois

Année 2024 n° 26

Septembre / Octobre

Bibliothèque

Pour des raisons de santé, Marie Claire sera absente jusqu'au 31 Octobre.

Jours et horaires d'ouverture pendant son absence : les mardi ,mercredi et vendredi de 14h00 à 16H00.

Merci pour votre compréhension.



A la bibliothèque du 29 Octobre au 8 Novembre Expo-enquête !!!

Retour au temps des Pharaons :Grand jeu d'enquête policière au format d'une exposition ludique.



Cette animation est autonome. Les visiteurs enquêteront sur une intrigue qui les plongera dans les mystères de l'Égypte à l'époque des Pharaons .Ils découvriront ou redécouvriront les costumes et croyances de l'époque .

Entre observation ,analyse ,déduction, un véritable jeu d'enquête sera exposé sous les yeux de vos lecteurs .

Il faudra avoir l'œil bien affûté pour retrouver le coupable . Les joueurs auront besoin de feuilles et crayons pour mener à bien l'enquête.



A partir de 8 ans et tout public .

TARIFS DE LOCATIONS

Retrouvez les tarifs de locations de salles et de matériels sur le site de la commune
www.raon-aux-bois.fr

BIBLIOTHÈQUE

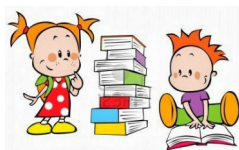


Marie-Claire vous accueille les :
 Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 16h

Tél : 03.72.60.60.74
 Email :

bibliotheque@raonauxbois.fr

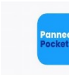
L'heure du conte reprendra en Novembre.



Ludothèque Vivre En'Jeux :
 de 10h à 12h

Les samedis :
 31 Aout
 14 Septembre
 28 Septembre
 12 Novembre
 26 Novembre

Retrouvez-nous aussi sur :

- * Le site web www.raon-aux-bois.fr
- * Sur Panneau Pocket 
- * Sur Facebook Commune de Raon aux Bois

VIE PRATIQUE

MAIRIE



Horaires d'ouvertures :
 du lundi au vendredi :
 de 08h00 à 12h00

CONTACT

Tél : 03.29.62.21.18.
 Email : raon.aux.bois@orange.fr

CONTACT EN CAS DE PROBLEME

Fuite d'eau (par exemple)
 Gérard TALIELTI : 06.15.74.90.32
 Jean-Luc BOUTIN : 07.78.38.65.93
 Christian VITU : 06.11.63.19.84
Affaires scolaires
 Gilles BONNE au 06.22.39.32.80
Affaires sociales
 Cathy BRAND au 06.64.83.43.22

QR Code
 site Internet de
 Raon-Aux-Bois



A venir

- * **Le lundi 11 Novembre 2024 - Cérémonie devant le Monument aux Morts**
 Commémoration et Hommage à tous les morts pour la France .
- * **Le samedi 16 Novembre 2024 - Salle Polyvalente**
 Repas dansant organisé par le " Club de JUDO "
 Anime par VENDEST à partir de 20h00
- * **Le samedi 30 Novembre 2024 - Bibliothèque**
 Matinée-Rencontre avec Gilles LAPORTE et sa compagne Frédérique VOLOT autour de leur roman respectif.
 De 10 h à 12h.

Petit moment de détente en cas de mauvais temps !



S
U
D
O
K
U

			9		2			
9	1	6		4		7	8	
3					1			9
1	6	4	2		8		3	7
		9		1		2		8
7	8		5		3		4	1
6							2	4
	7	8		5		6	9	
			8		6			

F
A
C
I
L
E



Calendrier des manifestations

- * **Le Jeudi 05 septembre 2024 salle Stouvenel.**
Reprise du club des chanterelles à 14H00 .
- * **Les Samedi 28 et Dimanche 29 Septembre 2024 - Salle Polyvalente**
Festi La Vida organisé par Tatou La Vida
- * **Dimanche 13 Octobre 2024 - Salle Polyvalente**
Loto organisé par la confrérie " Les Rognons Blancs"
Ouverture des portes à partir de 13h00.
- * **Mardi 15 Octobre 2024 - Salle Polyvalente**
Repas de la Semaine Bleue organisé par la commission
"Actions Sociales".
Nous invitons les personnes qui ne se seraient pas encore inscrites
de le faire auprès des services de la Mairie.
- * **Vendredi 25 Octobre 2024 –Au monument aux Morts**
Commémoration du déporté Pierre Mathieu.
- * **Dimanche 27 Octobre 2024 - Salle Polyvalente**
Vide-Armoires, Bourse aux Jouets et Petite Puériculture organisée par
l'ASCL.
- * **Jeudi 31 Octobre 2024**
Fête d'Halloween organisée par "Les Amis de l'Ecole".

Du côté de la Clef de Voûte

Bonne nouvelle !

L'association la **Clef de Voûte** a obtenu des services des impôts qu'elle soit reconnue d'intérêt général, ce qui signifie que désormais, les dons faits à l'ordre de l'association seront déductibles des impôts à hauteur de **66%**; il en est de même pour les cotisations d'adhésion .

Des reçus fiscaux seront donc adressés à chaque adhérent et chaque donateur.



Du côté de la garderie, du périscolaire et de la cantine...

Réservation des activités sur le portail **BL Enfance**

Renseignements : contacter Jérôme Cornuault
au **06.22.37.10.90**
ou la Mairie au **03.29.62.21.18**

Pour toute question, contacter Gilles Bonne
au **06.22.39.32.80**

L'équipe d'animation qui encadre les enfants de 3 à 11 ans s'agrandit avec l'arrivée de :

***Christine Remy qui possède un CAP AEPE** (petite enfance)

***Anaïs Gauthier** apprentie CAP AEPE (petite enfance)



Du côté de l'école... La rentrée 2024-2025

L'arrivée des nouveaux bambins est au nombre de 11. 16 CM2 partent au collège. Nous comptons 105 élèves à la rentrée.

L'équipe enseignante change suite au départ de Manon CORDONNIER, enseignante pour les moyenne et grande sections maternelles; elle sera remplacée par Muriel DURAND et le poste vacant pour les CP/CE1 sera occupé par Aurore TISSERAND qui était en poste à Saint Amé. La mairie est toujours fidèle à la participation tant au niveau fournitures ,matériels, et entretiens des locaux.

Rappel : le stationnement sur le parking devant la bibliothèque est uniquement réservé aux enseignants ,aux ATSEM, au personnel du périscolaire et de la bibliothèque et ses adhérents.

Il est à rappeler qu'une zone de 50m autour du groupe scolaire est « non fumeur ».

Un système annexe au ramassage scolaire est installé depuis fin juin et reconduit pour cette rentrée : le **VELOBUS** . Il concerne 2 secteurs : Rue de Voirgimont, Impasse du Frairage, Impasse de Voirgimont et Route

Les réservations se font grâce à l'application BL Enfance, rubrique activités « **vélobus** », **certaines jours sont déjà complets.**



Du côté du transport scolaire...

Inscriptions au Transport Scolaire

- pour les enfants scolarisés dans une commune extérieure à la CAE (Remiremont par exemple), l'inscription au transport scolaire est à faire sur Fluo.eu/88. L'abonnement est de 94 €.

- pour les enfants scolarisés à Raon aux Bois, la pré-inscription est à faire sur le site www.agglo-epinal.fr/se-deplacer. La CAE instruit la demande et envoie la carte à votre domicile.

- pour les enfants scolarisés à Epinal, la pré-inscription est à faire sur le site www.agglo-epinal.fr/se-deplacer. Après validation de la pré-inscription par la CAE, vous serez destinataire d'un courrier avec la carte. Un lien de connexion vous sera proposé pour choisir l'abonnement et procéder au paiement par carte bancaire en ligne.

C'est nouveau !!! France Services

A compter du 2 septembre les usagers seront accueillis à l'adresse suivante:

1place de la Brasserie 88220 Xertigny

Horaires d'ouverture:

Du lundi au mercredi : de 13h30 à 17h

Jeudi et Vendredi: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h



La Croix Rouge Française

Campagne de sensibilisation En porte-à-porte

Du 2 Septembre au 5 Octobre Les équipes de la Croix-Rouge

viendront au domicile des habitants pour leur présenter les actions menées par la Croix Rouge Française avec pour objectif de collecter de nouveaux soutiens réguliers .

Comment les reconnaître?

Il portent un badge et une tenue aux couleurs de la Croix Rouge.



Du côté des services techniques...

Les peintures des voiries sont en cours.



Du côté des travaux...

L'entreprise VALDENAIRE interviendra sur la commune pour l'entretien des routes prochainement.

Le fauchage des routes débutera courant Octobre.



Du côté du jardinage et des travaux

Travaux d'extérieurs

Horaires à respecter pour les travaux bruyants :

- ⇒ Jours ouvrables : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h30
- ⇒ Le samedi : de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h00
- ⇒ Le dimanche : de 10h00 à 12h00



Après information en mairie et acceptation des voisins les plus proches, les travaux qui nécessitent une location d'engins pourront se faire les samedis et les dimanches de 7h00 à 19h00.

Sécurité avant tout !!!

Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter est la limite de propriété



Aussi, pour des raisons de sécurité et de bons sens, il est demandé aux particuliers d'élaguer les branches débordant sur le domaine public (chaussée et accotements) ceci, afin de permettre aux riverains ainsi qu'aux différents services devant intervenir d'avoir une meilleure visibilité et de circuler en toute sécurité.